

**INFORMATION IMPORTANTE**

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit l'option **Haut de Gamme** d'Uniprévoyance pour compléter les garanties du dispositif santé des établissements d'enseignement privé appelé **EEP Santé**.

**En accord avec la Commission paritaire nationale, ce contrat Haut de gamme est supprimé le 31 décembre 2018 et remplacé au 1<sup>er</sup> janvier 2019 par une option 3 du contrat EEP Santé.**

Les garanties de l'**option 3** étant équivalentes à celles du **contrat Haut de Gamme**, afin de ne pas diminuer le niveau de prestation qui est le vôtre, nous vous proposons de basculer automatiquement sur cette nouvelle option du contrat EEP Santé.

**Dans ce cas vous n'avez absolument rien à faire.**

**En revanche, si vous ne souhaitez pas souscrire à l'option 3, et revenir à l'option 2, vous devrez en informer le centre de gestion CGRM par mail ou courrier avant le 1<sup>er</sup> décembre 2018, aux adresses indiquées ci-dessous.**

Ensuite et jusqu'en décembre 2019, les modifications prendront effet le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant la réception de la demande.

**TARIFS EEP Santé 2019**

Les cotisations mensuelles 2019 des salariés en activité et de leurs ayants-droit sont de :

	Socle		Options (en complément du socle)		
	Régime général	Alsace Moselle	Option 1	Option 2	Option 3
<b>Salarié</b>	38,50 €	23,20 €	10€	26€	36€
<b>Conjoint</b>	42,40 €	25,50 €			
<b>Enfant <sup>(1)</sup></b>	21,10 €	12,80 €	5.50€	14€	19,80 €

(1) La cotisation est gratuite à compter du 3<sup>ème</sup> enfant « affilié ».

Les tableaux de garanties sont disponibles dans l'**Avenant n°1** sur le site <http://sante-ep.uniprevoyance.fr/>

E-Mail : [adhesion.aeep@cgrm.fr](mailto:adhesion.aeep@cgrm.fr)

Adresse postale : **CGRM**, Service Adhésion, TSA 51001, 59952 Dunkerque